



RAPPORT DE LA

Commission ad hoc

CHARGÉE D'Étudier LE

PR 60-2025 | Préavis du Comité de direction 60-2025 relatif à une demande de crédit de CHF 100'000 pour une étude sur le renforcement des services de proximité dans les villages du nord du district¹

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Déléguées et Délégués,

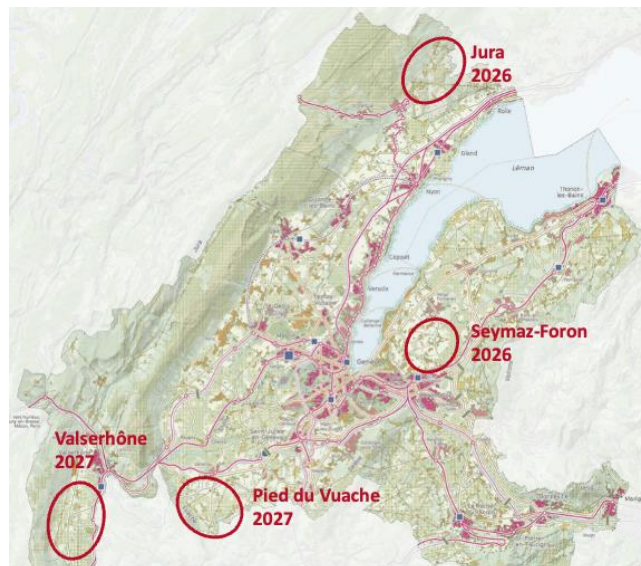
La Commission s'est réunie le 12 novembre 2025 à Nyon dans les locaux de l'association Région de Nyon afin d'étudier le préavis du Comité de direction 60-2025, en présence de Madame Christine Girod-Baumgartner, membre du Comité de direction et responsable politique du projet, ainsi que de Monsieur Thierry Maeder, responsable vaudois du Grand Genève au sein de l'administration de l'association Région de Nyon.

Les membres de la Commission remercient les personnes précitées pour leur disponibilité et les réponses apportées à leurs questions.

Introduction

Le projet préavisé s'inscrit dans le prolongement des travaux réalisés dans le cadre de la Vision territoriale transfrontalière 2025 (VTT 2050)² du Groupement local de coopération transfrontalière (GLCT) Grand Genève.

Dans ce contexte, le GLCT Grand Genève vise à lancer une démarche pilote sur l'amélioration de l'accès aux équipements et services de proximité dans les zones rurales de l'agglomération. Le préavis 60-2025 concerne l'une d'elles et constitue la partie vaudoise du projet global.



Les quatre secteurs identifiés pour la démarche pilote (source : Région de Nyon 2025)

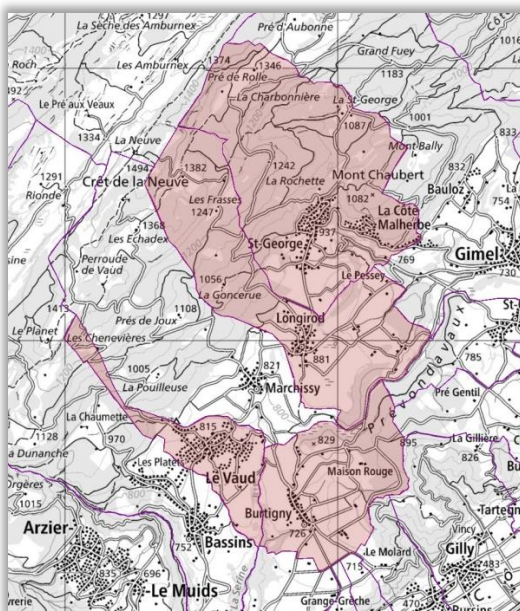
¹ La Commission a constaté qu'il y a deux versions du titre de ce préavis : bien que le titre parle d'une « Étude sur le renforcement des services de proximité dans les villages du nord du district » les conclusions se basent sur le « Préavis 60-2025 relatif à une demande de crédit de CHF 100'000 ».

² Pour plus d'information au sujet de la Vision territoriale transfrontalière 2025 (VTT 2050) veuillez consulter le site web de Grand Genève : <https://www.grand-geneve.org/vision-territoriale-transfrontaliere/>

Le secteur Jura de la démarche pilote

Pour le **secteur Jura**, l'association Région de Nyon a contacté l'ensemble des communes du district de Nyon. Plusieurs communes ont signalé leur intérêt de faire partie de la démarche pilote et quatre d'entre elles ont été retenues pour le projet : **Burtigny, Le Vaud, Longirod, et St-George**. Une réunion des membres de l'administration de l'association Région de Nyon et des municipalités de ces quatre communes a eu lieu en automne 2025 pour discuter les objectifs du projet et la plus-value pour les communes et leur population.

À noter que la commune de Marchissy, située au milieu du secteur retenu, n'a pour le moment pas souhaité participer à l'étude.



Les quatre communes membres situées dans le Secteur Jura :
Burtigny, Le Vaud, Longirod, Saint-George (source : Région de Nyon 2025)

Projet d'étude

Un mandataire externe sera engagé sur appel d'offre pour accompagner l'association Région de Nyon et les communes partenaires du projet. Un cahier des charges sera établi pour que le résultat de l'étude aboutisse aux objectifs suivants :

- Définir les **conditions-cadres** ou leviers pour y parvenir
- Renforcer les liens et la **complémentarité entre les villages**
- Accompagner les communes dans l'**identification des besoins**, des blocages et des moyens à mettre en œuvre.
- **Identification de mesures de mobilité à intégrer aux Projets d'agglomération 6 (PA6)** de Grand Genève pour un éventuel cofinancement fédéral ou régional.
- Un **plan de synthèse** : spatialiser les actions/mesures à mettre en œuvre
- Une **feuille de route concrète** destinées aux communes
- **Liste et descriptions des actions à entreprendre** par commune ou en intercommunalité
- Le cas échéant, **Recommandations pouvant être intégrées aux Plans d'aménagement communaux (PACom)**
- **Propositions de mesures infrastructurelles** éligibles au PA6 (si pertinent)
- Un **rapport d'étude** détaillant le travail réalisé, la méthodologie, le diagnostic, etc.
- Un **document « grand public »** pour expliquer les résultats de la démarche

Il est prévu que les résultats de l'étude puissent encourager d'autres communes et groupes de communes du district à se lancer dans des démarches similaires. De même, le projet peut servir comme modèle et inspiration à travers d'autre régions du Canton de Vaud.

Pendant la phase d'étude, le projet profitera non seulement des échanges au sein du GLCT Grand Genève concernant le projet parallèle du secteur Seymaz-Foron mais également des contacts réguliers dans le cadre des projets-modèles cofinancés par la Confédération.

Finances

Coûts

Le montant global de l'étude a été estimé à CHF 100'000. Ce montant se base sur le prix en vigueur pour ce genre d'études.

Financement

L'association Région de Nyon a reçu des préavis favorables de la Confédération (demande de subvention de CHF 50'000 dans le cadre du volet « Renforcer les fonctions de centre dans les zones rurales et montagne » du programme Projets-Modèles) et du canton (demande de subvention de CHF 25'000 pour étude d'importance régional selon la Loi sur l'aménagement du territoire LAT).

Grace aux subventions disponibles, seulement CHF 12'500 seront à la charge de l'association Région de Nyon et le même montant à la charge des communes membres participantes à l'étude (partagé au pro-rata de la population).

Crédit d'étude : CHF 100'000

Afin de pouvoir assurer le paiement des prestataires et la réception des subventions fédérales et cantonales, l'autorisation de dépense équivalant au total des coûts est nécessaire. Les montants à la charge des partenaires du projet seront refacturés. À noter que cette autorisation de dépense maximale est conditionnée à l'obtention formelle des contributions fédérales et cantonales.

Calendrier du projet

- 10 décembre 2025 (Conseil intercommunal de l'association Région de Nyon) : discussion du projet et vote sur les conclusions du préavis 60-2025 :
- En décembre 2025 : conclusions de conventions avec les partenaires
- De janvier à avril 2026 : appels d'offre des mandataires
- De mai à décembre 2026 : réalisation de l'étude

Résumé

La Commission ad hoc est convaincue de la plus-value du projet proposé par le préavis du Comité de direction 60-2025 et est favorable à son lancement.

Elle souligne en particulier le caractère innovant du projet et le fait qu'il profitera notamment aux villages situés à la périphérie du district ainsi qu'à leur population et visiteurs.

Un retour sur les résultats de l'étude sera présenté au Conseil intercommunal en temps voulu.

Conclusion

Compte tenu de ce qui précède, la Commission ad hoc, à l'unanimité de ses membres, recommande aux membres du Conseil intercommunal de l'Association Région de Nyon d'accepter les conclusions du préavis 60-2025 du Comité de direction relatif à une demande de crédit de CHF 100'000 pour une étude sur le renforcement des services de proximité dans les villages du nord du district et de prendre les décisions suivantes :

Le Conseil intercommunal

- Prend en compte que l'amortissement de ce préavis d'étude se fera en une année et que le montant de cet amortissement devrait être de CHF 12'500 une fois les subventions déduites.
- Et décide
 - d'accorder le crédit de CHF 100'000 en faveur de la réalisation d'une étude sur le renforcement des services de proximité dans les communes de Burtigny, Le Vaud, Longirod et Saint-George,

- de prendre en compte que les différents soutiens financiers viendront réduire les coûts de l'étude, et
- d'imputer le montant total de CHF 100'000 sur le compte Fonds d'études et d'investissement (compte 230.3801).

Gland, le 20 novembre 2025

LES MEMBRES DE LA COMMISSION	
M. Erich Epple	
Le Vaud (Conseil communal)	
Mme Maryline Haldi	
Longirod (Conseil général)	
M. Vincent Moret	
Coppet (Conseil communal)	
Mme Marinella Page	
Bursins (Municipalité)	
M. Rupert Schildböck, rapporteur	
Gland (Conseil communal)	

